

Doivent être présents :

Commissaire de match • Assistant du Commissaire de match • Manager du lieu de match • Responsable de la sécurité sur le lieu de match • Officier de presse du match • Responsable des ramasseurs de balle • Médecin du jour de match • Speaker / DJ • Responsable de la production télévisuelle / Assistant de production / Régisseur

1. Accueil et présentations

Confirmer que tout le monde est présent.
Synchroniser les montres avec tous les participants.

2. Système de travail

Rapport du Commissaire de match sur les points suivants :

- Processus de prise de décision
- Déroulé du jour de match
- Procédure en cas d'écart par rapport au déroulé, par ex. dépassement de la durée de match prévue
- Identification du personnel clé à réunir en cas de situation de crise

3. Sécurité / santé et sécurité

Rapport du Responsable de la sécurité sur le lieu de match sur les points suivants :

- Inspection du lieu de match avant la réunion
- Effectif et emplacements du personnel de sécurité clé
- Protocole d'évacuation, communication au personnel et aux spectateurs, et réunion de suivi avec le personnel clé
- Chaque acteur doit spécifier les personnes autorisées dans les zones de compétition.

4. Médical

Rapport du Médecin du jour de match sur les points suivants :

- Installations médicales disponibles pour les équipes et les spectateurs avec :
 - Identification du personnel médical en poste
 - Emplacement de la salle médicale
 - Arrivée du personnel médical sur le lieu de match
 - Procédure médicale en cas d'urgence pour un joueur, un spectateur ou au niveau du lieu de match.
- Protocole commotion : rôle de l'arbitre, des 4e et 5e officiels, du Médecin du jour de match et des Médecins d'équipe.

5. Restauration sur le lieu de match et opérations de nettoyage

Rapport du Manager du lieu de match sur les points suivants :

- Approvisionnement des équipes en eau, glace et boissons isotoniques dans les vestiaires
- Nettoyage des zones techniques, des zones réservées aux remplaçants et des vestiaires (douches, etc.) entre les matches si plusieurs matches sont joués au cours de la journée.
- Emplacement des approvisionnements en nourriture et en eau après le match

6. Diffusion et opérations médias

En cas de retransmission en direct, rapport du Diffuseur hôte sur les points suivants :

- Heure à l'antenne
- Emplacements des caméras
- Interviews avant et après le match
- Image des vestiaires avant l'arrivée des équipes
- Caméra miniature activée pendant 10 secondes, entre 5 et 8 minutes avant la sortie des équipes
- Confirmation de l'activation ou non de la caméra miniature avant la sortie des équipes pour la seconde période.

Rapport de l'Officier de presse du match sur les points suivants :

- Nombre de médias accrédités attendus
- Présence et droits des diffuseurs non licenciés
- Mise en place du Centre médiatique et équipements (PC, fax, photocopieur, prises électriques, stylos, papier, etc.)

Le Commissaire de match doit confirmer les points suivants :

- Personnel habilité à faire des commentaires aux médias
- Procédure pour les commentaires aux médias en cas de crise / urgence.

7. Activités des ramasseurs de balle

Le Responsable des ramasseurs de balle doit confirmer les points suivants :

- Remise des ballons du match par le Commissaire de match
- Nombre de ramasseurs de balle
- Tous les ramasseurs de balle ont été formés et ont reçu le kit nécessaire, y compris les serviettes
- Procédure de conservation des ballons à la mi-temps et de collecte des ballons à la fin du match pour les rendre au Commissaire de match ou à son assistant.

8. Speaker, musique et protocole

Le speaker, le DJ et le Commissaire de match doivent confirmer les points suivants :

- Individus concernés et système de communication
- Déroulé et directives
- Protocole d'avant-match
- Affichage sur grand écran et horaires.

9. Officiels de match

Le Commissaire de match doit confirmer les points suivants :

- Arbitre de chaque match
- Vidéo du tirage au sort
- Arbitre-vidéo présent pour les matches et essai du protocole.

10. Dispositions relatives aux équipes

Le Commissaire de match doit confirmer les points suivants :

- Dispositions pour les matches dépassant la durée prévue
- Prolongations et épreuves de tir au but lors des phases à élimination directe
- Défis culturels - une équipe ou les deux.

11. Dernières vérifications

Le Commissaire de match doit confirmer les points suivants :

- Processus de prise de décision
- Tout le personnel accrédité
- Personnel devant laisser ses coordonnées
- Procédure pour les matches dépassant la durée prévue.

12. Autres questions